

**En 2021, en France métropolitaine, 4,3 % des personnes âgées de 15 à 64 ans vivant à domicile ont au moins une limitation physique sévère. Ce taux dépasse 5,5 % dans 15 départements et est inférieur à 4 % dans 22 d'entre eux. Avoir au moins une limitation physique sévère est moins fréquent dans la moitié sud du pays et dans l'Ouest.**

**Selon les départements, de 2 % à 7 % des adultes déclarent au moins une limitation physique sévère**

En 2021, en France métropolitaine, 4,3 % des personnes âgées de 15 à 64 ans vivant à domicile ont au moins une **limitation physique sévère**<sup>1</sup>. Cette part varie de 2,2 % à 7,1 % selon les départements. Dans 15 d'entre eux, plus de 5,5 % des 15-64 ans déclarent au moins une limitation physique sévère (*carte 1*). À l'inverse dans 22 départements, moins de 4 % des 15-64 ans vivent à domicile avec au moins une limitation physique sévère.

Mais les structures par âge et par sexe des départements métropolitains sont très variables et peuvent jouer fortement sur ces indicateurs ; les départements « plus âgés » auraient, mécaniquement, plus de personnes se déclarant fortement limitées.

**Les 15-64 ans ont moins souvent de limitations physiques sévères dans la moitié sud du pays et dans l'Ouest**

Compte tenu de l'augmentation de la prévalence du handicap avec l'âge, il est intéressant d'éliminer l'effet de la structure de la population propre à chaque

département. En neutralisant l'impact de cette structure<sup>2</sup>, dans certains départements du centre et du sud de la France, la proportion de personnes fortement limitées diminue (*carte 2*).

La Creuse, le Cantal et la Nièvre sont les départements pour lesquels la part de personnes fortement limitées physiquement diminue le plus après la prise en compte de la structure par âge. À l'inverse, cette part est plus uniformément élevée dans les départements des Hauts-de-France et les départements lorrains. Les plus faibles proportions d'adultes vivant avec au moins une limitation physique sont confirmées pour le Sud-Est, de même qu'en Bretagne et sur une diagonale allant des Alpes vers la capitale. Pour les départements d'Île-de-France, la prise en compte de la structure par âge confirme une plus faible proportion d'adultes avec au moins une limitation physique pour trois départements (Paris, Hauts-de-Seine et Yvelines), tandis que la Seine-Saint-Denis et l'Essonne passent au-dessus de la moyenne. ■

#### Pour en savoir plus

> **Rey, M.** (2023, février). [En France, une personne sur sept de 15 ans ou plus est handicapée](#). DREES, *Études et Résultats*, 1254.

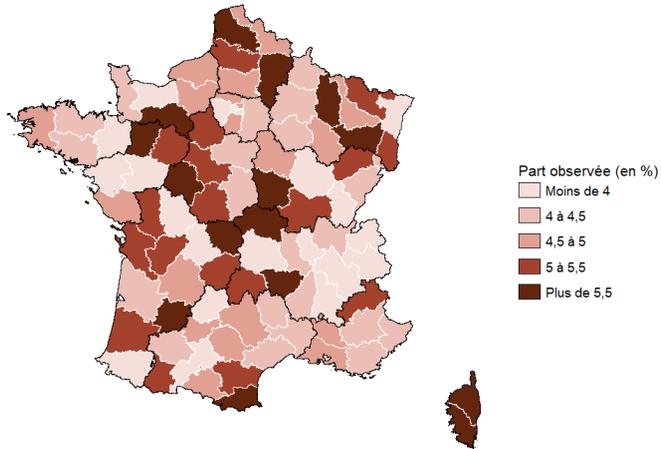
> Tableaux disponibles : [https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/2060\\_l-enquete-vie-quotidienne-et-sante-vqs/information/](https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/2060_l-enquete-vie-quotidienne-et-sante-vqs/information/)

<sup>1</sup> Dans cette fiche, une personne a une limitation physique sévère si elle a beaucoup de difficultés ou ne peut pas du tout faire l'une des actions suivantes : marcher 500 mètres sur un terrain plat ou monter un étage d'escalier, lever un bras au-dessus de la tête, se servir de ses mains ou de ses doigts. Cet indicateur est issu de l'enquête Vie quotidienne et santé (VQS) 2021, seule enquête permettant, au sein de la population générale, d'établir des comparaisons détaillées sur tout le territoire français sur les thématiques du handicap et de l'autonomie du fait de la taille très importante de son échantillon. Le questionnaire de l'enquête VQS est beaucoup plus court que celui de l'enquête Autonomie ménages réalisée environ 16 mois plus tard. D'après

cette dernière, 6 % des personnes de 15 à 64 ans ont au moins une limitation motrice sévère et 3 % une limitation physique autre que motrice sévère (fiche 3.1). Le questionnaire de l'enquête Autonomie 2022, tout en reprenant globalement celui de l'enquête VQS, est plus précis et plus long, ce qui permet de repérer davantage de situations de handicap ou de perte d'autonomie.

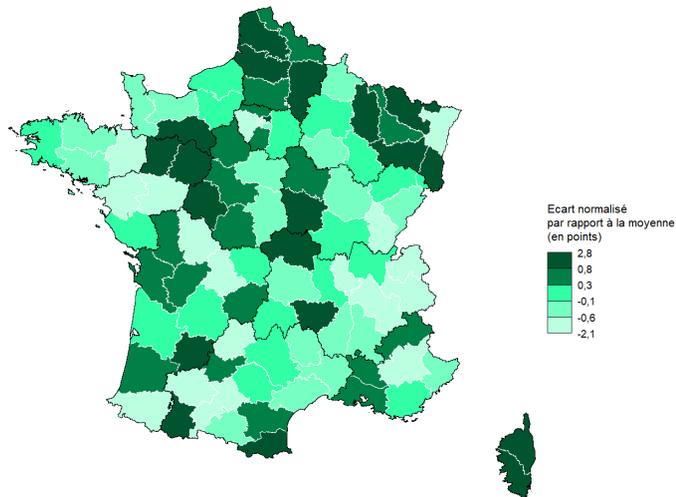
<sup>2</sup> Pour prendre en compte la spécificité de chaque département, on calcule quelle serait, dans le département, la part d'adultes (15-64 ans) fortement limités si celui-ci avait la même structure de population par âge (tranches) et par sexe que la France métropolitaine.

**Carte 1** Part des 15-64 ans avec au moins une limitation physique sévère en 2021  
(indicateur non standardisé)



**Note** > La part des 15-64 ans avec au moins une limitation physique sévère s'élève à 4,3 % en France métropolitaine.  
**Lecture** > En 2021, la part d'adultes avec au moins une limitation physique dans le département du Nord est comprise entre 4,5 % et 5 %.  
**Champ** > France métropolitaine, personnes âgées de 15 à 64 ans (hors population résidant en établissement).  
**Source** > DREES, enquête Vie quotidienne et santé, 2021.

**Carte 2** Écart en points de l'indicateur standardisé par rapport à la moyenne nationale  
(France métropolitaine)



**Note** > Les parts observées ont été standardisées en appliquant la structure par âge (15-44 ans, 45-54 ans, 55-64 ans) de la France métropolitaine.  
**Lecture** > Si la Haute-Corse avait la même structure par âge qu'en France métropolitaine, la part d'adultes avec au moins une limitation physique sévère serait plus élevée de 2,8 points qu'en France métropolitaine.  
**Champ** > France métropolitaine, personnes âgées de 15 à 64 ans (hors population résidant en établissement).  
**Source** > DREES, enquête Vie quotidienne et santé, 2021.